



Points forts : Découvrez les secrets de l'intelligence artificielle et libérez son potentiel inexploité au sein de votre entreprise.

Objectifs

- Identifier les questions éthiques que pose l'usage de l'IA dans son activité professionnelle (biais, transparence, autonomie de jugement, responsabilité, impact environnemental) sans en faire un sujet abstrait
- Maîtriser les cadres applicables — RGPD, EU AI Act, principes de la CNIL, recommandations de l'Unesco — au niveau utile pour décider, pas pour dissenter
- Savoir arbitrer dans des situations concrètes où l'IA pose un dilemme professionnel ou déontologique, et tracer cet arbitrage

Programme

► Comprendre les enjeux

- Pourquoi parler d'éthique de l'IA : ce qui est nouveau (échelle, opacité, dépendance) et ce qui ne l'est pas (les questions éthiques classiques restent valables)
- Les six grandes tensions concrètes : exactitude vs fluidité, productivité vs autonomie de jugement, confidentialité vs utilité du contexte, transparence vs effet de séduction, équité vs reproduction des biais, sobriété vs facilité d'usage
- Cadres à connaître pour décider : EU AI Act (niveaux de risque, obligations de transparence), RGPD (base légale, minimisation, droits des personnes), recommandations CNIL, principes Unesco — ce qui s'applique à qui, et quand
- Atelier "le bon, la brute et le truand" : analyse de 3 livrables IA (un excellent, un acceptable, un dangereux) sur un cas du secteur des participants — identifier les drapeaux rouges

► Décider et tracer

- Méthode d'arbitrage en 5 questions : à qui ça sert / à qui ça nuit potentiellement / qu'est-ce qui est vérifiable / qu'est-ce qui est tracé / qui assume si ça dérape
- Mise en situation 1 : un collaborateur a utilisé ChatGPT pour rédiger une réponse contenant des données personnelles d'un client/usager — que faire, qui prévenir, comment documenter
- Mise en situation 2 : un livrable produit par IA contient une affirmation impressionnante mais probablement fausse — méthode de vérification, seuil de tolérance par type de document
- Mise en situation 3 : un manager soupçonne qu'un collaborateur sous-traite l'essentiel de son travail à l'IA — distinction entre usage productif, perte de compétence et dissimulation
- Impact environnemental : ordres de grandeur réels d'une requête IA, leviers individuels et organisationnels, comment éviter le greenwashing inverse
- Atelier final : chaque participant rédige sa propre "checklist éthique" personnelle (1 page) — questions à se poser avant, pendant et après l'usage de l'IA dans son activité

Démarche pédagogique

Alternance apports (35 %), études de cas (35 %) et mises en situation (30 %). Cas réels issus des secteurs représentés. Évaluation par production de la checklist éthique personnelle et par participation aux mises en situation. Fiches de cadres réglementaires synthétiques, grille d'arbitrage et bibliographie fournies.

Le support de formation sera rendu accessible aux stagiaires dès la fin de la formation.

Formateur : Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.



Contact et Inscription

Laetitia LIENARD 02.35.59.44.13 - laetitia.lienard@ceppic.fr



Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise

CEPPIC 194, rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE - www.ceppic.fr

Public

Toute personne utilisant l'IA dans un contexte professionnel à enjeu : conseil, santé, social, juridique, RH, éducation, fonction publique, journalisme, communication, recherche. Particulièrement adapté aux fonctions où la décision ou la production engage la responsabilité de l'organisation.

Prérequis

- Usage régulier ou prévu de l'IA dans son activité professionnelle (rédaction, analyse, aide à la décision, relation client/usager)
- Aucun prérequis technique : la formation est centrée sur la pratique et la décision, pas sur le fonctionnement des modèles

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quiz.

Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Alternance apports (40 %) et ateliers de production (60 %). Travail sur le cas réel de chaque participant. Évaluation par production d'une charte v1 effective. Trame de charte modulaire, grille de classification des usages, modèle de note de cadrage pour CSE/IRP fournis.

Accessibilité de la formation

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et disposent d'un ascenseur permettant l'accès à l'étage.

Pour toute question relative à l'accessibilité ou à l'aménagement de votre formation, vous pouvez contacter nos référents handicap : referenthandicap@ifa-rouen.fr

Indicateurs clés

442 personnes formées en Informatique, numérique en 2025

90 % Taux de satisfaction à chaud 2025

Dates de session

Mises à jour le 26/08/2026

Isneauville : Nous consulter



Contact et Inscription

Laetitia LIENARD 02.35.59.44.13 - laetitia.lienard@ceppic.fr



Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise

CEPPIC 194, rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE - www.ceppic.fr